Une mise en perspective

Le Conseil de l'Europe, la plus ancienne des institutions européennes, est né en 1949 par la volonté de 10 Etats fondateurs. Il fêtait donc en 2009 son 60^e anniversaire. Pour les activités concernant les Roms¹, la même année 2009 représentait une étape importante : quarante ans plus tôt, en 1969, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (à l'époque « Assemblée consultative ») adoptait un premier texte concernant les Roms.

L'année 2010 est aussi un jalon important. Rappelons seulement, parmi nombre d'activités :

- qu'en 1995, quinze ans plus tôt, un comité intergouvernemental était créé pour suivre les questions concernant les Roms;
- qu'en 2005, cinq ans plus tôt, était installé le Forum européen des Roms et des Gens du voyage, et était lancée la Décennie pour les Roms, grand projet auquel le Conseil de l'Europe prend une part importante.

Une approche intégrée

Aujourd'hui, après une quarantaine d'années de réflexions et d'activités, les différentes instances du Conseil de l'Europe consolident leur engagement dans des domaines ayant des retombées concrètes pour un suivi et une amélioration de la situation des communautés roms, et pour une implication de leurs représentants dans la définition des politiques qui les concernent. Les actions découlent aussi bien de la mise en œuvre de textes adoptés explicitement pour les Roms que de la mise en œuvre de textes concernant les minorités ou les langues minoritaires, ou encore la lutte contre la discrimination, qui ont un impact important pour les Roms. Il est utile d'en présenter un bilan d'ensemble.

La mémoire institutionnelle manque, et au cours des années les personnes et les programmes changent, les projets lancés ont une durée limitée et sont remplacés par d'autres. Il est donc important de proposer une approche globale et de donner une profondeur historique aux actions qui ont été menées. Il est fondamental de donner une *visibilité* à des faits souvent isolés ou noyés dans une masse d'événements, de leur donner enfin une *lisibilité* permettant, au-delà d'un bilan, d'avoir une vision prospective. Une telle

^{1.} Le terme « Roms » utilisé dans cette publication désigne les Roms, les Sintés, les Kalés, les Voyageurs et les groupes de population apparentés en Europe, et vise à englober la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes » et celles que l'on désigne comme « Gens du voyage ».

vision permet de mieux comprendre le présent et de définir des orientations de travail adaptées pour l'avenir.

Cette mise en perspective permet de mieux saisir l'historique de la genèse et du développement des actions du Conseil de l'Europe, de mieux saisir les domaines ayant fait l'objet d'une attention, et, corrélativement, de mettre à jour les thèmes qui mériteraient une intensification de l'action.

Une source d'inspiration

Plus largement, les questions concernant les communautés roms sont à même d'éclairer utilement les dynamiques institutionnelles, et d'être source d'inspiration au moment où le Conseil de l'Europe réfléchit à une nouvelle organisation de ses activités. Les Roms sont au croisement des priorités et des sensibilités du XXI^e siècle : citoyens européens depuis des siècles, ils représentent, avec 10 à 12 millions de personnes, la plus importante des minorités. Ils vivent à travers des dynamismes culturels forts s'inscrivant dans mille ans d'histoire, mais ils sont aussi les plus discriminés, victimes de processus d'exclusion, le plus souvent dans des situations de pauvreté. Ces caractéristiques et ces sensibilités sont autant d'axes prioritaires pour le Conseil de l'Europe – minorités, migrations, discriminations, exclusion, pauvreté –, et touchent à ses valeurs fondatrices en matière de culture, d'éducation, de cohésion sociale et de droits de l'homme.

Ainsi, ce livre se veut, pour l'ensemble des partenaires concernés, un outil de connaissance et de réflexion, un instrument de référence et d'analyse permettant d'avoir immédiatement sous les yeux des informations souvent méconnues, généralement parcellaires et difficiles d'accès. Il sera utile tant aux décideurs politiques qu'aux responsables administratifs, aux niveaux européen, national et local, mais aussi à toutes les personnes actives au sein des organisations non gouvernementales. Il ne s'agit cependant pas d'un simple catalogue d'activités, qui ne donnerait pas à comprendre le mouvement qui s'est développé au cours de quatre décennies. En tant qu'outil de travail, chacun des chapitres comporte les références des textes mentionnés et des publications disponibles, souvent en plusieurs langues, sur le site internet du Conseil de l'Europe et sur celui des Etats. Il comporte aussi de brefs extraits de textes, ce qui permet d'en saisir l'esprit et de mieux comprendre la genèse et l'adoption des politiques qui viennent inspirer et encadrer les actions préconisées. Enfin, savoir apprécier la hiérarchie des textes adoptés, et leur poids institutionnel, permet à tous les partenaires concernés de mieux les utiliser dans le cadre de leur action, comme base de travail, outils de négociation, force de proposition. Et avoir connaissance des grandes actions menées dans les domaines de l'éducation, de la langue, de la culture, de la lutte contre les préjugés... permet de s'appuyer sur l'expérience acquise et, en s'associant à ces actions, de bénéficier de leur dynamisme.

Le profil de l'ouvrage

Nous avons souhaité d'emblée bien définir de qui et de quoi l'on parle, en proposant dans un premier chapitre un glossaire des termes employés pour

désigner tout ou partie des groupes concernés. Ce glossaire montre à la fois la variété des groupes, mais aussi une unité dans la diversité. Il met en lumière également la présence de terminologies qui sont des désignations ou catégorisations administratives, et aussi la variation dans le temps de ces désignations, y compris au sein du Conseil de l'Europe. Puis un tableau de synthèse donne une estimation de l'importance numérique des communautés roms dans les différents Etats, avant qu'un point d'histoire ne rappelle leur inscription séculaire dans l'espace européen.

Les chapitres suivants abordent la prise en compte des Roms dans les instances du Conseil de l'Europe. Nous avons opté, afin de faire comprendre les dynamiques institutionnelles, pour une chronologie, en commençant par l'Assemblée parlementaire, qui en 1969 adoptait un premier texte, avant que le Comité des Ministres ne le fasse un peu plus tard, puis le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Après avoir abordé l'importance pour les Roms de traités concernant les minorités ou les langues minoritaires, nous analysons la mise en place de structures et d'activités spécifiques, quand la nécessité s'en fait sentir, et nous donnons pour exemple les éléments de stratégie de mise en œuvre d'un projet. Ensuite, nous présentons l'intervention plus systématique des mécanismes concernant le respect des droits. Enfin, après avoir présenté trois actions récentes, complémentaires et significatives pour les Roms, nous terminons par une réflexion prospective en soulignant, au terme du parcours de ces quarante années, quelles sont les priorités d'aujourd'hui, et en quoi les Roms ne sont pas dans une position de marginalité, mais sont bien au cœur des enjeux de l'Europe du futur.

1. Le glossaire terminologique du Conseil de l'Europe

Il est important de souligner que la terminologie employée dans ce domaine par le Conseil de l'Europe a considérablement varié depuis le début des années 1970 : «Tziganes et autres nomades », «nomades », «populations d'origine nomade », «Tsiganes », «Roms (Tsiganes) », «Roms », «Roms/Tsiganes », «Rom(s)/Tsiganes et Voyageurs », «Roms et Gens du voyage ».

Depuis quelques années, la formule consacrée lors de l'adoption par le Conseil de l'Europe de textes officiels relatifs aux Roms et aux Gens du voyage est la suivante :

L'expression « Roms et Gens du voyage » utilisée dans le présent texte désigne les Roms, les Sintés, les Kalés, les Gens du voyage et les groupes de population apparentés en Europe, et vise à englober la grande diversité des groupes concernés, y compris les personnes qui s'auto-identifient comme « Tsiganes ».

C'est donc cette formule qu'il faut avoir à l'esprit en lisant la présente publication, même si nous n'employons le plus souvent que le terme « Roms », ou encore si les dénominations de textes officiels adoptés il y a longtemps et auxquels il peut être fait référence font usage de termes tels que « nomades » ou « Tsiganes ».

Compte tenu des nombreuses variantes trouvées dans les différents documents et les sites internet du Conseil de l'Europe, une harmonisation de la terminologie au sein de l'Organisation a été jugée indispensable. En décembre 2006, le Service des traductions ainsi que des agents de la Division des Roms et des Gens du voyage et du projet Education des enfants roms en Europe ont rédigé un glossaire terminologique, en tenant compte des avis de personnes issues des communautés roms et de Gens du voyage.

Certaines décisions concernant la terminologie résultent également des conclusions d'un séminaire organisé au Conseil de l'Europe en septembre 2003 portant sur « Les identités culturelles des Roms, Tsiganes, Gens du voyage et groupes apparentés en Europe », qui réunissait des représentants de différents groupes en Europe (Roms, Sintés, Kalés, Kaalés, Romanichals, Boyash, Ashkali, Egyptiens, Yéniches, Travellers, etc.) ainsi que des représentants de diverses organisations internationales (Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe – Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (OSCE/BIDDH), Commission européenne, Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), entre autres).

La complexité de la question a contraint le Conseil de l'Europe à définir un certain nombre de principes linguistiques qui peuvent sembler un peu arbitraires. Par exemple, il a été décidé d'adopter la règle du pluriel en français (ajout d'un « s ») pour les termes pouvant être considérés comme entrés dans l'usage courant. Pour les termes plus « rares », le Conseil de l'Europe s'en est tenu aux règles grammaticales de la langue d'origine. Notons aussi que les adjectifs s'accordent en nombre mais pas en genre.

Le glossaire a fait l'objet d'une mise à jour pour la présente publication afin de refléter le consensus actuel au sein du Conseil de l'Europe. Il tient compte des évolutions récentes en termes d'usage et d'acceptation dans la langue de tous les jours.

En cas d'hésitation entre deux termes équivalents, le terme <u>souligné</u> dans le glossaire est celui qu'il est préconisé d'utiliser dans les textes du Conseil de l'Europe.

Même s'il est exact de dire que le glossaire développé par le Conseil de l'Europe a été repris par de nombreuses organisations internationales, les préconisations ci-dessous s'appliquent avant tout à la terminologie utilisée au sein de cette Organisation.

Termes désignant des groupes

ROM

un Rom (n. m. sing.), une Rom (n. f. sing.) des Roms (plur.) rom (adj. sing.), roms (adj. plur.) romani (adj. à usage restreint)

A l'origine, le terme est invariable, « les Rom », mais, devenu courant, on le pluralise avec un « s ».

Dans certaines variantes du romani, on écrit « Rrom » avec deux « r » ; c'est parfois d'usage pour des raisons politiques dans certains pays comme la Roumanie (pour différencier Rroms de Roumains).

Il est recommandé en français d'utiliser l'adjectif « rom » qui s'accorde en nombre mais pas en genre : le peuple rom, des femmes roms, etc., et de réserver l'usage de l'adjectif « romani » (invariable) pour la langue et la culture : la langue romani et la culture romani.

En anglais, on emploiera indifféremment «Roma» et «Romani» comme adjectifs: «Roma(ni) woman», «Roma(ni) communities», mais avec une nette préférence pour «Romani» dès qu'on aborde la langue et la culture: «Romani language», «Romani culture».

« Rom » signifie « homme d'ethnie romani » ou « mari » selon les variantes du romani ou les auteurs. Les Roms sont – avec les Sintés et les Kalés – une des trois grandes branches des Roms (terme générique), population originaire du nord de l'Inde.

Les Roms les plus nombreux sont essentiellement dans les Balkans et en Europe centrale et orientale. Ils parlent pour la plupart la langue romani *(romani ćhib)*. Ils se divisent en sous-groupes : les Kelderash, les Lovari, les Gurbeti, les Tchurari, les Ursari, etc.

Il existe en outre dans les Balkans des groupes qui s'auto-identifient comme des Roms mais qui ne parlent pas le romani. C'est le cas des Boyash (Beash, Bayash, Banyash, Baiesi ou Rudari, selon les pays) dont le parler dérive du moéso-roumain, ou encore de certains Ashkali qui parlent albanais. D'autres groupes, comparables sur certains points aux Roms, tels les Egyptiens (appelés ainsi car supposés venir d'Egypte et eux aussi albanophones) et certains Ashkali, tiennent, eux, à afficher leur différence ethnique.

SINTO (MANOUCHE)

un Sinto (n. m. sing.), une Sinti (n. f. sing.) des Sinté/Sintés ou des Sinti/Sintis (plur.) sinto (adj. sing.) sinté/sintés ou sinti/sintis (adj. plur.)

Afin d'appliquer une certaine logique (d'ailleurs basée sur la langue romani), il est recommandé de suivre en français la règle o/i/é pour masculin, féminin et pluriel (un Sinto, une Sinti, des Sinté, et voir ci-dessous Kalo/Kali/Kalé, gadjo/gadji/gadjé), et pour le pluriel d'appliquer la marque traditionnelle du pluriel avec « s » comme cela se fait désormais pour Roms (Sintés/Kalés/gadjés), même si en romani le « é » marque déjà le pluriel.

On trouve néanmoins dans la plupart des textes officiels de l'OSCE/BIDDH, du HCR et de l'Union européenne (et dans des textes déjà parus du Conseil de l'Europe), le pluriel «Sintis» en français qui est donc une possibilité acceptable.

On trouve le groupe des Sintés essentiellement dans les régions germanophones (Allemagne, Suisse, Autriche), le Bénélux et certains pays nordiques (Suède...) ainsi que dans le nord de l'Italie (Piémont, Lombardie) et dans le sud de la France (Provence).

En France, les Sintés s'appellent Manouches (anglais : *Manush*). « Manouche » vient d'un mot romani qui veut dire « être humain ».

La langue parlée par les Sintés/Manouches, le sinto (appelé *romnepen* dans la langue elle-même) est une version germanisée de la langue romani.

La sous-branche méridionale des Sintés qui vivent dans le nord de l'Italie (Piémont, Lombardie) ou en Provence parle une autre variante de la langue sinto avec un lexique emprunté à l'italien.

KALO (GITAN)

un Kalo (n. m. sing.), une Kali (n. f. sing.) des Kalé/<u>Kalés</u> (plur.) kalo (adj. sing.) kalé/kalés (adj. plur.) Tout comme pour Roms et Sintés, le pluriel en « s » tend à se généraliser et on le préconise pour rester dans la même logique.

Les Kalés (plus couramment appelés « Gitans ») de la péninsule Ibérique et du sud de la France ont quasiment perdu l'usage du romani. Ils parlent le *kaló* qui est de l'espagnol (lexique et grammaire) avec quelques reliquats de romani. Il existe aujourd'hui deux variantes (*kaló* espagnol et *kaló* catalan). En espagnol, on l'écrit avec un « c » : *Caló*, *Calé* mais il est jugé préférable d'utiliser le « k » au niveau international.

Il existe également un groupe «Kaalé» en Finlande qui tente de préserver ses traditions et des Kalés au pays de Galles qui, depuis les années 1950, ont perdu l'usage du kalo.

GENS DU VOYAGE

un représentant des Gens du voyage/un Voyageur/un Traveller (n. m. sing.) des Gens du voyage/des Voyageurs/des Travellers (plur.) appartenant aux Gens du voyage/aux Voyageurs/aux Travellers (adj.)

Dans le contexte français, on utilise « Gens du voyage » (terme administratif qui désigne aussi des groupes non roms ayant un mode de vie itinérant). Ce terme regroupe donc à la fois différentes branches roms (Roms, Sintés/Manouches, Kalés/Gitans dont les ancêtres proviennent du nord de l'Inde) mais aussi d'autres populations.

« Voyageurs » (plus proche de l'anglais *Travellers*) est utilisé en Belgique et en Suisse. On le trouve parfois en France au niveau des associations et de certains groupes (mais pas dans les textes officiels). De même que Gens du voyage, il peut regrouper différents groupes ethniques.

Le terme « Voyageurs » a été utilisé au Conseil de l'Europe entre 2002 et 2006 (voir l'ancien nom du MG-S-ROM durant cette période : Groupe de spécialistes sur les Roms, Tsiganes et Voyageurs).

Le terme « Voyageurs » n'ayant pas connu une vulgarisation comme ce fut le cas d'autres termes, le Conseil de l'Europe a considéré en 2006 que le terme qui s'imposait était celui de « Gens du voyage » (majuscule à Gens, minuscule à voyage), en dépit son côté artificiel.

Il n'est néanmoins pas exclu qu'une évolution vers « Voyageurs » ne se fasse à l'avenir et ne soit repris par les textes du Conseil. Certains responsables politiques français souhaitent également une évolution de la terminologie. Par ailleurs, le terme « Gens du voyage » a pour inconvénient d'être un terme pluriel et par conséquent impose une généralisation. Il n'est pas traduisible en d'autres langues. Face à une montée de l'antitsiganisme, il est sans doute souhaitable de préférer le terme « Voyageurs » à celui de « Gens du voyage ».

Les *Travellers* proprement dits se trouvent en Irlande et en Grande-Bretagne et se distinguent ethniquement des groupes des Roms/Sintés/Kalés.

En Irlande ils sont considérés officiellement comme une communauté autochtone qui ne constitue pas un groupe distinct de la majorité en termes de race, couleur, descendance ou origine ethnique. A l'origine, ils menaient une vie

itinérante mais, de nos jours, 80 % d'entre eux sont sédentarisés. Il ne faut donc pas nécessairement associer le nomadisme aux *Travellers*: en Norvège, les *Travellers* sont sédentaires alors que les Roms voyagent!

Les *Irish Travellers* se nomment *Pavee* dans leur langue. Celle-ci, appelée *Cant, Shelta* ou *Gammon,* a un vocabulaire essentiellement anglais et gaélique (avec quelques emprunts au romani) et une grammaire proche de l'anglais. La composition des mots est souvent inversée comme en verlan. Les *Travellers* ont été aussi longtemps appelés « *Tinkers* ou *Tinklers* » (« rétameurs » – péjoratif pour eux comme peut l'être « Tsiganes » pour les Roms – voir ci-dessous).

Il est préférable en français de conserver le terme « Travellers » pour désigner ces populations, de même que, dans les textes anglais, il est recommandé d'utiliser « Gens du voyage » car les deux termes ne sont pas totalement équivalents.

Il n'existe pas de « British Travellers » proprement dit au Royaume-Uni. On parle uniquement, notamment en Angleterre, d'*Irish Travellers*, voire de *Travellers of Irish Heritage*. Ils sont – tout comme les *Roma/Gypsies* (voir l'article *Gypsies* ci-dessous) – considérés comme un groupe ethnique distinct et couverts par la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (contrairement aux *Travellers* en Irlande!).

En Irlande du Nord, toutefois, et en Ecosse, on parle aussi de *Scottish* et *Irish Travellers*. En Ecosse, les *Scottish Gypsies/Travellers* (certains acceptent le terme *Gypsies*, d'autres pas) ont été appelés parfois *Nawkens* ou *Nachins* – des termes péjoratifs (voir *Tinkers* ci-dessus).

Au pays de Galles, on trouve deux groupes – les Romanichels (voir ci-dessous) qui parlent désormais l'anglo-romani et, au nord, les Kalés (venus d'Espagne par la France et la Cornouaille).

ROMANICHELS et BOHÉMIENS

Au Royaume-Uni, essentiellement en Angleterre et au sud du pays de Galles, il existe un groupe, les *Romanichals* (en français Romanichels) qui s'auto-identifie « Gypsies » (parfois « Roma/Gypsies » dans les textes officiels). Ils parlent une langue appelée anglo-romani, un mélange de vocabulaire anglais et romani avec une grammaire anglaise.

Aujourd'hui en France, l'usage du terme «Romanichels» (dérivé du romani « romani cel – « peuple rom ») est devenu assez désuet et très péjoratif, tout comme « Bohémiens » lié au fait que le roi de Bohême leur avait accordé un passeport qu'ils montraient lors de leurs migrations. Ces deux termes sont donc à exclure en français.

YÉNICHES

un Yéniche (n. m. sing.) une Yéniche (n. f. sing.) des Yéniches (plur.) yéniche (adj. sing.) yéniches (adj. plur.) Les Yéniches sont, comme les *Irish Travellers*, une population autochtone non rom vivant notamment en Suisse et menant une vie itinérante bien que la plupart des Yéniches (plus de 90 %) soient aujourd'hui sédentarisés. Ils sont parfois appelés localement *Karner*, *Laninger*, *Keßler*, *Fecker* ou *Spengler*. Ils parlent allemand avec certains mots empruntés au romani, au latin et à l'hébreu.

TSIGANES

un Tsigane (n. m. sing.) une Tsigane (n. f. sing) des Tsiganes (plur.) tsigane (adj. sing.) tsiganes (adj. plur.)

Au Conseil de l'Europe, on écrit traditionnellement « Tsiganes » avec un « s » plutôt qu'un « z ».

La dénomination « Roms/Tsiganes » a été employée par le Conseil de l'Europe durant de nombreuses années dans la mesure où l'association de ces deux noms couvrait la plupart des domaines et situations en Europe. En effet, en Europe centrale et orientale, le terme « Roms » est assez largement employé alors que « Tsiganes », qui a, aux yeux de beaucoup de Roms, une connotation péjorative, est jugé inacceptable par les Roms et les Sintés dans la mesure où il est considéré comme un nom exogène s'apparentant à tous les stéréotypes négatifs et paternalistes qui perdurent en Europe à leur sujet.

En Europe occidentale (Royaume-Uni, Espagne, France, Portugal, etc.), en Hongrie et dans certaines parties de la Russie, « Tsigane », ou son équivalent national (*Gypsy, Gitano, Cigány, Cigano, Tsyganye*, etc.) est mieux toléré et parfois plus approprié. Ainsi, de nombreuses organisations non gouvernementales, ou fédérations d'associations formées dans des Etats de l'Europe occidentale, s'intitulent « Tsiganes » ou « Gypsies ».

Le terme « Tsigane » est également généralement accepté et utilisé dans le domaine artistique (« musique tsigane »), y compris dans les pays qui par ailleurs préfèrent l'usage du mot « Rom ».

Le fait que certains groupes acceptent l'usage de « Tsiganes » ou « Gypsies » était l'argument de l'ancien président du MG-S-ROM pour conserver (jusqu'en juillet 2006) ces termes dans le nom de ce comité.

GADGÉS (NON-TSIGANES)

un gadjo (n. m. sing.) une gadji (n. f. sing.) des gadjés (plur.) gadjo (adj. sing.) gadjés (adj. plur.)

Ce terme désigne les « non-Roms » en romani. Il est recommandé de ne pas mettre de majuscule à gadjo/gadjé contrairement à Roms/Sintés/Kalés car il ne s'agit pas d'un peuple. C'est en effet ainsi que désignent les Roms tous ceux qui n'appartiennent pas à leur communauté (à rapprocher de *goy/goyim* – non-Juif/Juifs). Le son « d » se traduit par une lettre spéciale de l'alphabet romani [3]. Il est donc transcrit différemment en anglais (« gadge ») et en français (« gadjé »).

Dans la péninsule Ibérique, le terme utilisé pour désigner les « non-Roms » est « payo ».

Terme désignant la langue

ROMANI

romani/romanes/langue romani

Le romani ou *romani chib* en romani est une langue indo-européenne (sousbranche : indo-aryenne) comme le grec, les langues latines, germaniques, slaves, baltes, celtes, etc.).

Il s'agit d'une langue à part entière – ne pas parler de langues romani(e)s au pluriel! – qui est comprise par une très large partie des Roms d'Europe en dépit de nombreuses variantes (il est préférable dans le langage commun de parler de « variantes » du romani plutôt que de « dialectes »). Les variantes s'expliquent par le fait que certains groupes ont plus ou moins emprunté du vocabulaire à la langue de leur environnement.

En anglais, il faut préférer *Romani* au mot *Romany* que l'on trouve pourtant encore fréquemment dans les dictionnaires.

En Europe de l'Ouest, et notamment en France, on entend assez souvent le terme « romanes » (prononcez *romanèss*) pour désigner le romani. Il s'agit en fait de l'adverbe : *parler romanes* signifie « parler en romani ».

L'interprétation en romani est pratique courante, depuis une dizaine d'années, lors d'événements organisés par le Conseil de l'Europe portant sur ce sujet (elle est également la troisième langue de travail du Comité d'experts sur les Roms et les Gens du voyage aux côtés du français et de l'anglais, les langues officielles). L'interprétation en romani est aussi devenue une pratique courante parmi les autres organisations internationales.

Certaines populations roms ont quasiment perdu l'usage du romani ou parlent désormais une langue (sorte de « pidgin » ou langue mixte) qui est plus ou moins largement influencée par la langue officielle, par exemple les Kalés en Espagne, les Sintés dans les pays germaniques, les Romungrés en Hongrie, ou bien les *Gypsies* en Angleterre.

Termes désignant une structure ou un projet du Conseil de l'Europe

Service des migrations et des Roms

rattaché à la DG III (Direction générale de la cohésion sociale). www.coe.int/t/dg3/default_FR.asp

Division des Roms et des Gens du voyage

rattachée au Service des migrations et des Roms. www.coe.int/romatravellers/FR

Coordinateur (du Conseil de l'Europe) pour les activités concernant les Roms et les Gens du voyage

rattaché au Cabinet du Secrétaire Général mais physiquement à la DG III-Cohésion sociale.

www.coe.int/t/dg3/romatravellers/coordinator_fr.asp

Comité d'experts sur les Roms et les Gens du voyage (MG-S-ROM)

Nom de ce comité intergouvernemental depuis l'adoption de son nouveau mandat le 12 juillet 2006. Entre 1995 et 2002, il s'était appelé « Groupe de spécialistes sur les Roms/Tsiganes » et entre 2002 et juillet 2006 « Groupe de spécialistes sur les Roms, Tsiganes et Voyageurs ». www.coe.int/t/dg3/romatravellers/mgsrom_fr.asp

Projet Education des enfants roms en Europe

Projet développé par la Division de la dimension européenne de l'éducation de la DG IV visant la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres n° R (2000) 4 sur l'éducation des enfants roms/tsiganes en Europe. Pour cette raison, le terme «tsiganes » (en anglais *Gypsies*) a été maintenu pendant la première étape du projet (2003-2005). Le Comité directeur de l'éducation a adopté, pour la nouvelle étape du projet (2006-2009), la terminologie préconisée dans le glossaire : «Education des enfants roms en Europe ». www.coe.int/education/roms

Projet Itinéraire de la culture et du patrimoine des Roms

Projet développé par la Direction de la culture et du patrimoine culturel et naturel de la DG IV. Les premiers travaux sur le sujet, notamment les rapports de Jean-Pierre Liégeois, en 1993 et 1997, utilisaient la dénomination « Itinéraire culturel tsigane ». En 2003, à Brno, en République tchèque, il a été décidé de changer le nom. On rencontre encore dans certains textes « Itinéraire culturel rom/tsigane » comme le nom initial du projet.

www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/routes/roma_fr.asp

Campagne *Dosta*! Ça suffit! Dépassons les préjugés, allons à la rencontre des Roms!

Campagne de sensibilisation développé par la Division des Roms et Gens du voyage de la Direction générale de la cohésion sociale qui vise à rapprocher les citoyens non roms des Roms. Initialement lancée dans cinq pays des Balkans en 2006-2007 dans le cadre d'un programme commun entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, cette campagne est progressivement étendue à l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe. La campagne

vise à supprimer un certain nombre de préjugés et stéréotypes, et à reconnaître la contribution de la culture rom au patrimoine culturel européen. www.dosta.org

Enseigner le génocide rom « Samudaripen »

La mémoire, notamment celle liée aux événements qui se sont produits pendant la seconde guerre mondiale, reste un sujet sensible et douloureux pour les Roms. Une partie des travaux menés dans le cadre du projet est consacrée à la production du matériel pédagogique sur l'histoire et la culture des Roms, à l'organisation d'événements et réunions de travail sur le génocide rom et à la réalisation du site internet dédié à la mémoire rom. www.romagenocide.org